Les temporalités de la décision électorale

Elisabeth Dupoirier, André-Paul Frognier

▶ **To cite this version:**

Elisabeth Dupoirier, André-Paul Frognier. Les temporalités de la décision électorale : Approche comparée de la France et de la Belgique (Wallonie). Revue Française de Science Politique, 2009, 59 (3), pp.507 - 533. 10.3917/rfsp.593.0507 . hal-03459990

HAL Id: hal-03459990

https://sciencespo.hal.science/hal-03459990

Submitted on 1 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES TEMPORALITÉS DE LA DÉCISION ÉLECTORALE
Approche comparée de la France et de la Belgique (Wallonie)

ÉLISABETH DUPOIRIER ET ANDRÉ-PAUL FROGNIER

Le but de cet article est d'étudier de manière comparative le moment de la décision électorale, à partir des enquêtes menées en Belgique sur la Wallonie et en France au cours des dernières décennies. Ces deux cas étant très différents, tant par le régime politique que par la règle électorale, la découverte de tendances communes éventuelles permettrait de donner à ces résultats une validité qui dépasserait les cas d'espèce.

Malgré leurs différences, ces deux pays ont été marqués de la même manière par l'apparition en nombre d'électeurs qui ne décident qu'au cours de la campagne, voire au dernier moment de leur vote [1]. Après avoir fait un point sur la littérature existante investiguant les logiques et les implications du moment de la décision électorale à partir d'hypothèses théoriques sur le comportement électoral, on présentera le dispositif de l'analyse comparative dans le temps et dans l'espace, puis les résultats de l'analyse des données par la méthode de régression logistique multinomiale qui distinguera ce que les deux cas ont de commun et ce qui demeure spécifique aux contextes nationaux. Pour finir, on discutera de quelques implications politiques communes des logiques de production des décisions électorales précédemment identifiées.

L'ALLONGEMENT DU MOMENT DE LA DÉCISION ÉLECTORALE : L'ÉTAT DE LA QUESTION

En matière d'étude de la temporalité de la décision électorale, l'essentiel de la littérature scientifique est nord-américaine [2]. L'intérêt des politistes d'outre-Atlantique pour la question remonte au début des années 1970, lorsque le modèle théorique de l'électeur décrit dans les années 1940 par P. Lazarfeld et son équipe de chercheurs [3], puis

1. On exclura dans ce texte l'étude de la décision de participation électorale, les électeurs belges étant soumis au vote obligatoire. Seul sera pris en considération le moment du choix du candidat ou du parti.

2. En France, l'intérêt pour la question de la temporalité du vote est plus tardif. Pendant longtemps, l'indicateur du moment de la décision a été traité comme une variable explicative des choix électoraux et non comme variable dépendante. Le premier article consacré frontalement à l'analyse de cette question dans la *Revue française de science politique* paraît en 2007 : Bruno Cautrès, Anne Jadot, « L'(in)décision électorale et la temporalité du vote. Le moment du choix pour le premier tour de l'élection présidentielle de 2007 », *Revue française de science politique*, 57 (3-4), juin-août 2007, p. 293-214. En Belgique, le recueil de l'information a commencé dès les années 1960 mais dans des modes de recueil non stabilisés, comme on le verra dans la seconde partie de l'article, et le traitement de cette question reste négligé dans les publications de sociologie électorale.

3. Paul F. Lazarsfeld, Bernard Berelson, Hazel Gaudet, *The People Choice*, New York, Colombia University Press, 1944.

Revue française de science politique, vol. 59, nº 3, juin 2009, p. 507-533.
© 2009 Presses de Sciences Po.

repris dans le modèle de Michigan de l'« American Voter » dans les années 1950 [1] a commencé à donner des signes de dérèglement [2]. On se rappelle que ce modèle proposait une opposition idéal-typique entre, d'une part, une majorité d'électeurs intéressés par la politique et formant leur choix électoral – indéfectiblement lié à leur identification partisane – largement en amont des campagnes électorales et, d'autre part, une minorité d'électeurs distants de la politique et des partis se décidant en fin de campagne pour un candidat choisi de manière plus ou moins aléatoire sur la base d'un faible niveau d'information et d'attention portées aux enjeux des élections. Or, à partir des années 1970, ce modèle rend de plus en plus mal compte de la réalité électorale.

Les analyses menées sur la base des *National Election Studies* américaines révèlent une dissociation de plus en plus fréquente entre le choix électoral et le sentiment d'appartenance à l'un des deux grands partis, ce qui conduit les chercheurs à considérer les campagnes électorales comme les moments privilégiés de la prise de décision du vote. À l'opposé du modèle fondateur évoqué ci-dessus, les électeurs qui déclarent attendre d'être informés des enjeux des élections et des controverses qu'ils suscitent entre les candidats et/ou les partis pour arrêter leur choix deviennent les plus nombreux. Ce renversement de paradigme correspond à l'intronisation de la télévision comme principal média des campagnes, éclipsant rapidement le rôle de communicants directs des partis politiques.

À partir de ce moment, deux domaines de recherche intègrent la question de la temporalité de la décision électorale à leurs objets d'étude.

Cette évolution a tout d'abord été théorisée par le courant de recherche étudiant le déclin de l'identification partisane et par celui, complémentaire, analysant le développement des aptitudes des électeurs de plus en plus enclins à considérer les élections comme un marché où ils choisissent leur vote en fonction de leurs intérêts. Rappelons que, pour un premier ensemble de chercheurs, la tendance au désalignement partisan observé aux USA [3] s'installerait dans la plupart des pays occidentaux. Les travaux de Hermann Schmitt à partir des résultats des séries longues des Eurobaromètres ont montré que la proportion des votants déclarant un attachement partisan aurait décru de 70 % à moins de 60 % entre le milieu des années 1970 et la fin des années 1980, dégageant une masse croissante d'électeurs sans proximité partisane se distinguant par des votes instables d'une élection à l'autre. En Belgique, ces électeurs feraient à peu près jeu égal avec les électeurs partisans à la fin de la décennie 1980. En France, l'écart entre identifiés et non-identifiés serait à peine moins serré, d'environ 20 points au lieu du double dans les années 1970 [4]. Ce détachement aurait aussi pour effet majeur l'instabilité

1. Angus Campbell, Philip E. Converse, Warren E. Miller, *The American Voter*, New York, John Wiley, 1960.

2. Norman H. Nie, Sidney Verba, John R. Petrocik, *The Changing American Voter*, Cambridge, Harvard University Press, 1976.

3. N. H. Nie, S. Verba, J. R. Petrocik, *ibid*., et Warren E. Miller, Merrill J. Shanks, *The New American Voter*, Cambridge, Harvard University Press, 1996 ; Russel J. Dalton, *Citizen Politics : Public Opinion and Political Parties in Advanced Industrial Democracies*, Chatham, Chatham House, 1996.

4. Voir Hermann Schmitt, « On Party Attachment in Western Europe and the Utility of Eurobarometer Data », dans Pippa Norris (ed.), *Elections and Voting Behaviour : New Challenges, New Perspectives*, Darmouth, Ashgate, 1999, p. 4-20, et plus spécialement les figures consacrées aux résultats en Belgique et en France, p. 7 et 9. Les résultats de Hermann Schmitt sont validés par une expérimentation portant sur un plus large échantillon de pays et une période couvrant en partie les années 1990 par Russel J. Dalton, Martin P. Wattenberg (eds), *Parties without Partisans. Political Change in Advanced Industrial Democracies*, Oxford, Oxford University Press, 2000.

croissante des comportements électoraux, phénomène connu et étudié sous le terme de volatilité électorale [1]. L'explication de ces éléments serait à rechercher dans l'apparition de relations nouvelles entre partis et électeurs, théorisées dans de nouveaux modèles d'explication du vote. Ces relations seraient marquées notamment par le développement de la mobilisation cognitive des citoyens, mettant en avant la variable culturelle comme principale responsable du déclin du lien partisan, encore que la relation entre la hausse du niveau culturel et le désalignement partisan des électeurs demeure modeste. Russel Dalton – travaillant à partir des données des Eurobaromètres sur la période 1977-1995 – montre qu'en France et en Belgique, la part de la variance expliquée par la relation entre éducation et alignement partisan n'est que de 16 % dans le premier cas et est quasi inexistante dans le second cas (0,9 %). L'usage de l'alignement partisan pour la prise de décision électorale serait limité aux électeurs disposant de faibles ressources culturelles [2]. Les jeunes seraient en revanche des agents privilégiés des effets croissants de la mobilisation cognitive, du fait de leur niveau d'éducation plus élevé que celui des anciens. Ils conserveraient ce type de mobilisation durant toute leur vie, en même temps que les valeurs postmatérialistes qui y sont associées. Il s'agirait donc d'un effet de génération.

Ces théories peuvent servir de soubassements au phénomène de la croissance de la décision durant la campagne. Dalton et Wattenberg établissent d'ailleurs explicitement le lien entre leurs études du désalignement et la temporalité de la décision électorale, mais sans en analyser la relation. Ils se contentent de montrer que la décision électorale se prend plus tard dans plusieurs pays (dont la France et la Belgique ne font pas partie) [3]. La reproduction d'un vote partisan décidé largement en amont de la campagne serait l'expression de l'« incapacité politique » de certains électeurs, incapacité que leur lien privilégié avec un parti politique aide à compenser. À l'opposé, les électeurs « sophistiqués » et dotés de capital culturel seraient des décideurs de campagne observant, grâce à la mobilisation de ressources conséquentes, des conduites de vote – rationnelles et/ou stratégiques – forgées dans le cadre des campagnes électorales. Selon ce modèle, la hausse générale du niveau d'éducation des citoyens des démocraties avancées ne cessant de se diffuser socialement, les partis politiques sont à terme condamnés à perdre de leur influence régulatrice sur le jeu électoral au bénéfice des acteurs médiatiques qui animent aujourd'hui les campagnes électorales et décident des événements qui peuvent déclencher ou non la décision de vote des électeurs.

Le second domaine de recherche qui a fait progresser les connaissances en matière de temporalité de la décision électorale est effectivement celui qui s'intéresse au rôle des médias et de la communication politique dans les campagnes électorales. Cette approche fait intervenir des variables politiques et des variables de caractérisation des contextes de campagne pour expliquer le déclenchement de la décision de vote. Elle conduit à distinguer plusieurs types de décideurs de campagne. L'hypothèse centrale sur laquelle les chercheurs américains et canadiens s'accordent ici est que le contenu et le *tempo* d'une campagne électorale ont un effet sur la décision de vote, mais que cet effet ne

1. Voir Gérard Grunberg, « L'instabilité du comportement électoral », dans Daniel Gaxie (dir.), *Explication du vote*, Paris, Presses de Sciences Po, 1985, p. 418-446 ; Élisabeth Dupoirier, « Chassés croisés électoraux », dans Élisabeth Dupoirier, Gérard Grunberg (dir.), *Mars 1986 : la drôle de défaite de la gauche*, Paris, PUF, 1986, p. 167-188.

2. Ronald Inglehart, *La transition culturelle dans les démocraties avancées*, Paris, Economica, 1993.

3. R. J. Dalton, M. P. Wattenberg (eds), *Parties without Partisans...*, *op. cit.*, p. 31.

concerne pas de la même manière tous les électeurs [1]. L'exposition aux mêmes événements et aux mêmes arguments politiques ne provoquerait ni la même attention ni les mêmes réactions de tous [2]. Pour pouvoir considérer que l'effet de la campagne électorale joue à plein sur le moment de la prise de décision du vote, il faudrait vérifier deux conditions : la première serait que l'électeur se sente bien détaché des partis politiques ou d'une idéologie entraînant un clivage politique structurant l'élection, au sens rokkanien du terme ; la seconde condition serait que les messages de campagne soient parvenus jusqu'à l'électeur, qu'ils aient été reçus, acceptés et appréciés comme argument pour déclencher la décision de vote [3]. Selon cette seconde condition, il ne suffirait pas d'opposer les électeurs qui déclarent s'être déterminés bien avant le début de la campagne électorale à ceux qui disent s'être décidés pendant la campagne. Il faudrait aussi prendre en considération le fait que la campagne a bien contribué de manière décisive à former la décision électorale de l'électeur. Des études ont permis de montrer que les décideurs de début de campagne (*« Early Campaign Deciders »*) présentent généralement les deux conditions requises par le modèle. En revanche, les décideurs de campagne tardifs (*« Late Campaign Deciders »*) sont généralement peu intéressés par la politique et les élections, largement inattentifs aux messages de campagne, à l'opposé des électeurs décidés de longue date. N'étant pas comme ces derniers proches d'un parti qui peut guider leur choix, leur décision de vote serait très tardive et procèderait largement d'une conduite aléatoire [4].

Toutes les analyses n'aboutissent cependant pas aux mêmes conclusions quant à la taille des publics concernés par le rôle des campagnes dans le moment de la décision de vote.

Selon l'enquête canadienne menée en 1997 [5], c'est environ la moitié des électeurs qui peuvent être considérés comme de « vrais » décideurs de campagne opposables aux électeurs alliant une loyauté partisane indéfectible à un mécanisme stable de décision de vote pris très en amont de la campagne. En Grande-Bretagne, la même année, la proportion de ces décideurs de campagne demeure minoritaire, même si elle a plus que doublé par rapport au milieu des années 1960 (37 %, au lieu de 12 % en 1964) et les décideurs de précampagne demeurent massivement dominants (73 %) [6]. Aux États-Unis, la proportion de décideurs de campagne serait à la même époque moins imposante, selon Russel Dalton [7].

Les différences portent aussi sur l'identification des logiques à l'œuvre pour entraîner une décision de vote durant la campagne. Dans les études américaines, les variables socioéconomiques ou attitudinales seraient parfois en concurrence avec l'identification partisane pour expliquer les différences de temporalité de la prise de décision électorale,

1. Paul Fournier, Richard Nadeau, André Blais, Élisabeth Gigendil, Neil Nevitte, « Time of Voting Decision and Susceptibility to Campaign Effects », *Electoral Studies*, 23, 2003, p. 661-681.

2. Paul Snidermann, Richard Brody, Philipp Tetlock, *Reasoning and Choice : Exploration in Political Psychology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.

3. John Zaller, *The Nature and Origins of Mass Opinion*, New York, Cambridge University Press, 1992. Voir tout spécialement le chapitre 2 : « Information, Prédispositions and Opinion », p. 3-39.

4. Steven H. Chaffee, Rajiv Nath Rimal, « Time of Vote Decision and Openness to Persuasion », dans Diana C. Mutz, Paul M. Snidermann, Richard A. Brody (eds), *Political Persuasion and Attitude Change*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1996, p. 267-291 ; P. Fournier, R. Nadeau, A. Blais, É. Gigendil, Neil Nevitte, « Time of... », art. cité.

5. P. Fournier, R. Nadeau, A. Blais, É. Gigendil, N. Nevitte, *ibid.*

6. P. Norris, *Elections...*, *op. cit.*

7. R. J. Dalton, M.P. Wattenberg (eds), *Parties without Partisans...*, *op. cit.*

dans le cas où le choix serait limité à deux candidats [1]. En cas d'apparition d'un troisième candidat ou parti, les différences entre les groupes seraient moins saillantes. En travaillant à partir d'un panel californien sur la campagne présidentielle de 1994 caractérisée par la présence de Ross Perrot, Chaffee et Rimal ont montré que, dans ce cas, les *« Late Campaign Deciders »* ne présentaient pas les caractéristiques sociologiques et cognitives attendues, décrivant un électeur apathique aux connaissances faibles, mais se révélaient au contraire comme plus intéressés et mieux informés sur l'ensemble du déroulement de la campagne que les *« Early Campaign Deciders »*. Ces résultats permettaient aux auteurs de souligner l'importance du contexte politique de l'élection et celle de la méthode d'investigation. Ils les conduisaient aussi à remettre en cause une partie de leurs travaux antérieurs et à recommander la prudence dans la généralisation de leurs conclusions [2]. Au Canada, en revanche, la variable régulièrement la plus discriminante serait de nature politique : la plus ou moins grande force du lien partisan. Le délitement de ce lien serait le préalable à la disponibilité de l'électeur vis-à-vis des messages de persuasion politique diffusés par les médias durant la campagne.

L'ALLONGEMENT DU MOMENT DE LA DÉCISION EN FRANCE ET EN BELGIQUE

La mise en comparaison de deux cas nationaux aussi différents que ceux de la Belgique et de la France peut apparaître au premier abord surprenante, même si la Wallonie peut paraître culturellement plus proche de la France que la Flandre. Les similitudes que les résultats feront apparaître entre des cas aussi éloignés autoriseront une montée

1. Dans une étude portant sur les décideurs tardifs (*Late Deciders*) aux 5 élections présidentielles de la période 1972-1988, Gopoian et Hadjiharalambous montrent une relation répétée (4 élections sur 5) et significative entre l'âge et la prise de décision tardive, mesurée par des coefficients de Kendall compris entre – .09 et – .19. Autrement dit, plus les électeurs sont jeunes et plus leur propension à se déterminer tardivement est élevée. De même, les revenus du foyer auraient aussi, dans 4 cas sur 5, des relations significatives avec le moment de la décision de vote : moins ils seraient élevés, plus la décision serait tardive. Enfin, les auteurs démontrent qu'en termes d'attitudes à l'égard du système politique, les décideurs tardifs sont ceux qui s'impliquent personnellement le moins dans la politique et qui se déclarent les moins attachés au système politique. Toutefois, de toutes les variables explicatives testées par les deux auteurs, la force du lien partisan demeure la plus importante : les valeurs prises par les coefficients de Kendall pour chacune des 5 élections sont significatives et comprises entre – .12 et – .24. Voir J. David Gopoian, Sissie Hadjiharalambous, « Late-Deciding Voters in Presidential Elections », *Political Behavior*, 16 (1), mars 1994, p. 55-78. Ces résultats sont confirmés par l'étude de Chaffee et Choe portant sur le moment de la décision électorale durant la campagne pour l'élection présidentielle de 1976. À partir d'un panel d'électeurs du Wisconsin et au moyen d'une analyse de régression hiérarchique, les deux auteurs démontrent que la performance des variables de prédiction du vote varie selon le moment de la décision de vote. Pour les décideurs tardifs, l'identification partisane demeure la variable la plus prédictive (51 % de variance expliquée), alors que pour les électeurs qui se décident durant la campagne, le modèle mettant en jeu des variables d'attitudes à l'égard de la politique – évaluation des enjeux de l'élection et des images des candidats – est beaucoup plus performant (49 % de variance expliquée au lieu de 23 % par le modèle centré sur l'identification partisane). Voir Steven H. Chaffe, Sun Y. Choe, « Time of Decision and Media Use During the Ford-Carter Campaign », *Public Opinion Quarterly*, 44, 1980, p. 53-69.

2. S. H. Chaffee, R. N. Rimal, « Time of Vote Decision and Openness to Persuasion », cité. Pour les travaux français, voir Thierry Vedel, *Comment devient-on président de la République. Les stratégies des candidats*, Paris, Laffont, 2007, et Jacques Gerstlé, *La communication politique*, Paris, Armand Colin, 2008, chap. 6.

en généralité dans l'interprétation conforme aux réquisits de l'analyse comparée. Quant aux différences qui apparaîtront spécifiques à chaque cas national, l'analyse comparée permettra aussi d'en éclairer les conditions de production.

La première dissemblance tient aux régimes politiques des deux pays. D'un coté, le régime politique belge est une monarchie constitutionnelle parlementaire avec vote obligatoire. Le scrutin de liste proportionnel en vigueur de longue date pour toutes les élections assure aux partis politiques la maîtrise directe de l'offre électorale et on peut faire l'hypothèse qu'il contribue à la reproduction d'une culture politique fondée sur des « piliers » que se partagent alternativement les coalitions formées à l'initiative de l'un des trois grands partis de gouvernement : les socialistes, les chrétiens et les libéraux, flamands et francophones. Ces coalitions comprennent parfois d'autres partis « non traditionnels », comme les partis « communautaires » – Rassemblement Wallon en Wallonie ou FDF à Bruxelles – ou écologistes – Ecolo du côté francophone ou Agalev du côté flamand – pour une durée limitée. Ces partis sont en effet souvent phagocytés par les partis traditionnels au niveau de leur programme ou de leurs *leaders* eux-mêmes. De l'autre coté, la République française est un régime semi-présidentiel à vote non obligatoire. Les modes de scrutin uninominal majoritaire à deux tours utilisés pour les élections de rang national – présidentielle et législatives – ont permis une structuration relativement stable du système partisan multipartiste au sein duquel les affrontements se déroulent dans le cadre d'une bipolarisation gauche/droite contrôlée par les grands partis [1]. Selon certains auteurs, cette bipolarisation évoluerait aujourd'hui vers un système bipartisan « à la française » dans lequel le PS pour la gauche et l'ex-RPR aujourd'hui UMP pour la droite seraient les seuls partis à pouvoir prétendre à l'élection de leur candidat présidentiel et s'affronteraient aux élections législatives seulement entourés de quelques partis vassaux condamnés à disparaître ou à se plier à leur *leadership* [2].

La dualité des élections nationales françaises constitue en effet le dernier terme – et non le moindre – de la dissemblance entre les deux cas comparés. Côté belge, les élections générales sont les seules élections clefs pour la désignation des gouvernants fédéraux. Côté français, élection présidentielle et élections législatives se disputent – selon qu'elles sont couplées ou non – la prééminence pour le choix des gouvernants. Choisir entre ces deux types d'élection est moins évident qu'on aurait pu le penser au premier abord. Ce sont finalement les élections législatives qui seront retenues pour la mise à l'épreuve des hypothèses. D'abord parce qu'elles sont les élections où le rôle des partis se rapproche le plus de celui des partis belges dans le cas des élections parlementaires. Ensuite, parce que la visibilité du rôle des partis dans ces élections est, aux yeux des électeurs français, plus importante que pour l'élection présidentielle, dont la campagne met en scène au moins autant le candidat que le ou les partis qui le soutiennent. Cependant, pour apprécier les éventuels effets propres des élections législatives lorsqu'elles ne sont pas des élections de confirmation d'une élection présidentielle, l'expérimentation prendra en compte deux cas français très différents du point de vue de leur enjeu politique : un cas d'élections législatives intervenant au milieu d'un mandat présidentiel – les élections de 1997 – et un cas d'élections suivant immédiatement une élection présidentielle, celle de 2002. Dans le premier cas, il s'agit d'une élection de lutte, la dissolution aventureuse de l'Assemblée

1. À l'exception des élections législatives de 1986 qui ont été jouées au scrutin proportionnel avec listes départementales. Ceci a permis l'élection des députés FN pour la seule mandature 1986-1988.

2. Cf. Florence Haegel, Gérard Grunberg, *La France vers le bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

nationale par le président Chirac ayant offert à la gauche l'occasion – qu'elle a saisie – de reprendre le pouvoir avant la remise en jeu du mandat présidentiel en cours. Dans le second cas, 2002, il s'agit d'élections de confirmation de la victoire présidentielle de Jacques Chirac, peu mobilisatrices des électeurs de la nouvelle majorité présidentielle et à peine plus de ceux qui se reconnaissent dans l'opposition de gauche. Chacune de ces deux élections sera comparée à un cas belge : les élections de 1997 feront face à celles de 1999 ; les élections de 2002 seront comparées à celles de 2003.

En Belgique, les élections de 1999 ont été marquées par des résultats surprenants, dus à la fois aux effets de l'affaire Dutroux – encore prégnants environ trois ans après les faits – et par une crise dite « de la dioxine » ou « crise des poulets » – consistant en une pollution de produits alimentaires qui a vidé les vitrines des boucheries dans le pays pendant plusieurs jours juste au moment des élections. Celles-ci ont connu à la fois une défaite cinglante des partis au pouvoir – surtout des démocrates chrétiens – et une victoire particulièrement remarquable des partis écologistes. Quant aux élections de 2003, elles furent nettement plus calmes, apparaissant surtout comme des élections de reflux des tendances observées en 1999, les écologistes perdant quasiment toutes les voix engrangées quatre ans auparavant [1]. Nous ne présenterons dans cette étude que les résultats pour la Wallonie [2], les résultats belges comme tels révélant des différences notables entre électeurs flamands et francophones. Cela correspond d'ailleurs au cloisonnement des deux sociétés politiques en Belgique [3].

Une première difficulté est celle des données soumises à comparaison. Il n'est pas aisé de réunir des séries d'indicateurs mesurant dans des termes comparables le moment de la décision électorale d'un pays à l'autre. Et la difficulté subsiste pour un même pays lorsqu'on étudie une période couvrant plusieurs décennies. Se pose d'abord la question du type d'enquêtes utilisées qui commande en partie le choix de la méthode d'analyse et l'énoncé des hypothèses. Dans le cas de cette analyse comparée, les enquêtes universitaires mobilisées sont des enquêtes post-électorales, réalisées immédiatement après l'élection et sur une période n'excédant pas deux semaines dans le cas de la France, réalisées sur une plus longue période en ce qui concerne les enquêtes en Belgique en raison d'un dispositif d'échantillonnage aléatoire plus long à mettre en œuvre que les échantillonnages français constitués sur la base de quotas.

À cette première question s'ajoute celle du choix de l'indicateur qui rend compte de la temporalité de la décision électorale. Non seulement il n'est pas possible de disposer de mesures de temps exactement identiques d'un pays à l'autre, comme l'avaient déjà constaté d'autres comparatistes [4], mais pour un même pays, les indicateurs de mesure ont varié selon les enquêtes. Dans le cas des enquêtes post-électorales

1. André-Paul Frognier, Anne-Marie Aish, *Élections : la rupture ? Le comportement des Belges face aux élections de 1999*, Bruxelles, De Boeck, 2003 ; André-Paul Frognier, Lieven De Winter, Pierre Beaudewyns (dir.), *Élections : le reflux ? Comportements et attitudes lors des élections de 2003 en Belgique*, Bruxelles, De Boeck, 2007.

2. Ces enquêtes ont été réalisées par le PIOP (Pôle interuniversitaire sur l'opinion publique et la politique), Université catholique de Louvain, dans le cadre d'un projet de recherche financé depuis 1991 par le ministère fédéral belge de la recherche scientifique, en collaboration avec une équipe de la Katholieke Universiteit Leuven (ISPO).

3. Nous n'avons pas tenu compte non plus de Bruxelles-Capitale, qui est une région à part entière, officiellement bilingue et dont l'échantillon est comparable à celui des Wallons et des Flamands, malgré une population nettement moins importante.

4. R. J. Dalton, M. P. Wattenberg (eds), *Parties without Partisans...*, *op. cit.*

françaises conduites par le Cevipof, la variable apparaît, tardivement, à partir de l'élection présidentielle de 1988, mais elle est reprise ensuite à l'identique dans toutes les enquêtes. Son contenu repose sur deux postulats [1]. Le premier est qu'il convient bien de distinguer trois groupes d'électeurs et non deux, face à la décision de vote : les décideurs de précampagne, les décideurs de campagne et ceux du dernier moment. Les catégories renvoient à celles identifiées dans les enquêtes américaines de Chaffee et Rimal. Le second postulat est que la représentation que l'électeur se fait lui-même du moment de sa décision est plus intéressante qu'une mesure précise du moment de la décision en nombre de jours restant à courir d'ici le jour du scrutin, et que cette représentation reste fiable, même après qu'un certain temps se soit écoulé depuis ce moment [2].

En Belgique, l'intérêt pour le moment de la décision a fait l'objet de mesures plus fréquentes à partir de 1968. Elles sont devenues plus systématiques dès le début des années 1990. Le mode de recueil de l'échelle de temps est instable entre les élections de 1968 et 1978, mais se fige à partir de 1991 [3]. Comme en France, il s'agit d'interroger les électeurs sur le moment de leur décision. Il n'empêche que pour la période qui commence dans les années 1990, les données doivent être recodées pour être comparables, la question belge offrant des alternatives de réponses plus précises et donc plus nombreuses que la question posée en France pendant la même période. Le recodage est présenté dans en annexe dans un tableau qui retrace les équivalences établies entre les questions (annexe 1), ainsi que les résultats détaillés de ces questions rassemblés à partir des archives de sondages dans les deux pays (annexes 2a et 2b).

C'est donc avec précaution qu'il faut maintenant aborder la question de l'allongement du moment de la décision de vote dans les deux pays.

LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Pour étudier dans la réalité les différentes temporalités de la décision électorale, nous distinguerons pour l'analyse plusieurs catégories d'électeurs. Le tableau 1 les énumère et leur fait correspondre les abréviations qui seront utilisées.

1. La question exacte est la suivante : « En ce qui concerne votre vote, vous avez pris votre décision "au dernier moment" (1), "Pendant la campagne" (2), "Longtemps avant" (3). »

2. Un test de cette fiabilité s'est révélé positif au Canada (P. Fournier, R. Nadeau, A. Blais, E. Gigendil, N. Nevitte, « Time of... », art. cité). En France, Bruno Cautrès et Anne Jadot soulignent dans leur analyse de 2007 « l'enjeu méthodologique fort » que constitue le mode de recueil de l'information – rétrospective – sur le moment de la décision de vote, le choix de formulation de la question et enfin le type de support – panel ou enquête post-électorale – utilisé : B. Cautrès, A. Jadot, « L'(in)décision électorale... », art. cité, p. 297-300.

3. Pour 1968, la variable prévoit seulement 3 possibilités de réponses : « Juste avant de voter » (1), « Pendant la campagne » (2), « Plus longtemps à l'avance » (3). Pour 1978, l'échelle de temps se fait plus précise : « Le jour du vote » (1), « Peu de jours avant », « Environ une semaine avant » (3), « Environ un mois avant » (4), « Plus longtemps avant » (5). À partir de 1991, la variable se stabilise en 5 positions : « Le jour du vote » (1), « Peu de jours avant » (2), « Quelques semaines avant » (3), « Dès la démission du gouvernement ou au début de la campagne » (4), « Longtemps à l'avance » (5).

Tableau 1. Les temporalités de la décision électorale et leurs abréviations

Électeurs qui se sont décidés avant la campagne	DAC
Électeurs qui se sont décidés durant la campagne	DDC
Électeurs qui se sont décidés plus tôt durant la campagne	DDC+tôt
Électeurs qui se sont décidés plus tard durant la campagne	DDC+tard

L'HYPOTHÈSE DU REPORT CROISSANT DE LA DÉCISION ÉLECTORALE AU MOMENT DE LA CAMPAGNE EST VALIDÉE

Pour pouvoir examiner la question de la tendance des électeurs à reporter leur choix de vote au moment de la campagne électorale sur une aussi longue période, il a été nécessaire de réorganiser les résultats détaillés par pays pour faire apparaître dans un premier temps deux catégories d'électeurs identifiées dans des conditions satisfaisantes du point de vue de la comparaison dans le temps et dans l'espace : les électeurs qui se sont décidés avant la campagne (DAC) et les électeurs qui se sont décidés durant la campagne (DDC). Le tableau 2 permet d'apprécier l'évolution des poids respectifs des deux catégories d'électeurs sur la longue période en Wallonie (sur la base des enquêtes post-législatives en Wallonie) et en France pour toutes les élections de niveau national pour lesquelles des résultats étaient disponibles dans des enquêtes universitaires post-électorales.

Tableau 2. Les poids respectifs des décideurs d'avant campagne (DAC) et des décideurs durant la campagne (DDC) dans les enquêtes post-électorales wallonnes et françaises : 1958-2007 (% en ligne)

Enquêtes post-électorales	*DAC*	*DDC*	*NSP*
France			
F/P 1988	75	18	7
F/P 1995	52	41	7
F/L 1997	62	34	4
F/P 2002	56	42	2
F/L 2002	71	28	1
F/R 2005	56	44	–
F/P 2007	51	49	–
Wallonie			
W/L 1968	75	21	4
W/L 1978	55	32	13
W/L 1991	50	50	–
W/L 1995	53	43	4
W/L 1999	55	44	2
W/L 2003	41	56	3
W/L 2007	43,5	53,5	3

On observe immédiatement qu'il n'y a pas de linéarité dans les résultats de chaque série nationale. Par ailleurs, le petit nombre de NSP rassure sur la fiabilité des questions posées.

Les deux séries de mesures valident l'hypothèse générale formulée par Dalton selon laquelle le report du moment de la décision du vote à la période de campagne électorale est une tendance commune à toutes les démocraties occidentales. Toutefois, cette tendance générale s'installe avec des nuances dans chacun des deux cas nationaux. En observant les résultats moyens par décennie (tableau 3), on voit qu'en Wallonie, la proportion des électeurs qui se décident en cours de campagne (DDC) croît de manière régulière de 21 % dans les années 1960 à 55 % dans les années 2000, en passant par 32 % et 46 % dans les décennies intermédiaires.

En France, on observe la même tendance à partir de la première évaluation, qui ne date malheureusement que des années 1980 : 18 %, puis 38 % dans les années 1990 et 41 % pour finir dans les années 2000. On note cependant que, tout en étant remarquable (56 % de progression), l'ampleur du mouvement est moindre que celle observée en Wallonie (62 %). Au final, la part des décideurs de campagne dans l'électorat français demeure minoritaire (41 %), alors qu'elle est désormais nettement majoritaire en Wallonie (55 %).

Tableau 3. Poids moyen des décideurs durant la campagne (DDC) par décennie en Wallonie et en France depuis les années 1950 (en %)

Décennies	*DDC en France*	*DDC en Wallonie*
Années 1960	–	21
Années 1970	–	32
Années 1980	18	–
Années 1990	38	46
Années 2000	41	55

Pour aller plus loin dans cette investigation, on a cherché à suivre l'évolution des décideurs tardifs et des décideurs de début de campagne, qui constituent selon Chaffee et Rimal (cf. *supra*) deux catégories de décideurs de campagne différentes.

Tableau 4. L'évolution du poids des électeurs se décidant tardivement (DDC+tard) en Wallonie et en France

DDC+tard	*Décennie 1960 (en %)*	*Décennie 1970 (en %)*	*Décennie 1980 (en %)*	*Décennie 1990 (en %)*	*Décennie 2000 (en %)*
France	–	–	*10* (au dernier moment)	*20,5* (au dernier moment)	*19,5* (au dernier moment)
Wallonie	*11* (juste avant de voter)	*11* (le jour du vote), *19* (le jour + peu de jours avant)	–	*9* (le jour du vote), *25* (le jour + peu de jours avant)	*10,5* (le jour du vote), *28* (le jour + peu de jours avant)

En prenant les précautions nécessaires pour la comparaison, on peut tout d'abord établir que, dans chacun des deux pays, le nombre des électeurs qui se décident tardivement (DDC+tard) tend à augmenter (tableau 4). En France, à formulation constante de la proposition de réponse « au dernier moment », la proportion des DDC+tard a doublé entre la décennie 1980 et les années 2000. En Wallonie, la proportion des décideurs du jour du vote demeure à peu près identique : autour de 10 %. Mais si on prend également en considération la réponse « peu de jours avant », pour obtenir une séquence de temps sans doute plus comparable à la réponse des enquêtes françaises, on observe aussi une évolution conséquente : de 19 % dans la décennie 1970 à 28 % dans les années 2000. Il en résulte que, pour les deux dernières décennies, la proportion des électeurs de la catégorie DDC+tard est nettement plus importante en Wallonie qu'en France.

Si on compare maintenant, dans les deux pays, les décideurs de campagne qui ne se sont pas décidés au dernier moment, que l'on désigne comme DDC+tôt, on peut voir qu'ils sont aussi en augmentation régulière dans le cas belge dès la décennie 1960 – de 10 % à 27 % – et à partir des années 1980 dans le cas français : 8 % à 21 %. Dans cette catégorie de décideurs comme dans la précédente, les électeurs wallons seraient un peu plus nombreux que les électeurs français dans les années 2000. Ceci, bien sûr, si on accepte la comparaison reposant sur des formulations légèrement différentes dans les deux séries d'enquêtes (tableau 5).

Tableau 5. L'évolution du poids des électeurs se décidant tôt dans la campagne (DDC+tôt) en Wallonie et en France

DDC+tôt	*Décennie 1960 (en %)*	*Décennie 1970 (en %)*	*Décennie 1980 (en %)*	*Décennie 1990 (en %)*	*Décennie 2000 (en %)*
France	–	–	*8* (durant la campagne)	*17* (durant la campagne	*21* (durant la campagne)
Wallonie	*10* (durant la campagne)	*13* (du début de la campagne à environ une semaine avant le vote)	–	*20* (du début de la campagne jusqu'à quelques semaines avant le vote)	*27* (du début de la campagne jusqu'à quelques semaines avant le vote)

Enfin et selon les résultats des tableaux 4 et 5, la proportion des électeurs qui se décident avant la campagne (DAC) devrait diminuer d'importance avec le temps. En France, la tendance est vérifiée : le déclin est de 16,5 points sur trente ans, l'essentiel se jouant dans la décennie 1990. En Wallonie, la diminution des électeurs DAC est plus régulière et plus importante qu'en France depuis les années 1960 : cette dernière catégorie d'électeurs représentait alors les trois quarts du corps électoral et n'en représente plus que 42 % aujourd'hui, soit une proportion nettement inférieure à celle observée dans le cas français (58,5 %).

Cette dernière observation peut surprendre concernant un pays dont les partis traditionnels sont anciens et ont des fondements consolidés par le système politique de piliers [1].

1. Même si l'importance de ces piliers se désagrège lentement avec le temps. Voir sur ce point Xavier Mabille, *Histoire politique de la Belgique*, Bruxelles, CRISP, 1997, et Daniel Seiler,

Tableau 6. L'évolution du poids des électeurs se décidant avant la campagne électorale (DAC) en Wallonie et en France (en %)

DAC	*Décennie 1960*	*Décennie 1970*	*Décennie 1980*	*Décennie 1990*	*Décennie 2000*
France	–	–	75	57	58,5
Wallonie	75	55	–	53	42

Compte tenu de cette histoire, on aurait pu s'attendre à un nombre de décideurs de précampagne (DAC) plus élevé qu'en France, où l'enracinement des grandes formations partisanes actuelles est beaucoup moins ancien et où le système politique – semi-présidentiel – freine en principe la toute-puissance des partis politiques. Si bien qu'on est tenté d'imputer le nombre plus faible de DAC en Wallonie par rapport à la France au système de contrainte de l'offre électorale particulière à la Belgique. Il s'agirait notamment d'une contrainte de nature institutionnelle : le vote obligatoire pousserait des électeurs faiblement motivés par les élections à s'acquitter de leur obligation électorale sur la base d'un choix tardif. C'est bien ce que montrent les résultats du tableau 7, qui rendent compte des relations entre des comportements hypothétiques de vote en cas de suppression du vote obligatoire et le moment du choix électoral dans les conditions actuelles. On constate que les électeurs qui n'iraient jamais voter si le vote n'était pas obligatoire et ceux qui n'iraient que rarement se décident aujourd'hui fréquemment au dernier moment : 39 % de DDC+tard chez les premiers et surtout 51 % chez les seconds. À l'inverse, parmi ceux qui iraient toujours voter ou iraient la plupart du temps voter, les choix électoraux actuels sont le plus souvent décidés longtemps à l'avance pour les premiers (49 %) ou durant la campagne pour les seconds (37 % de DDC+tôt). Pour corroborer cette hypothèse de l'effet du vote obligatoire en tant que système de contrainte en Wallonie, on peut noter qu'en France, dans l'enquête post-présidentielle de 2007, les électeurs qui déclarent n'aller voter que rarement – mais qui se sont néanmoins dérangés pour participer à cette élection – disent en majorité avoir choisi leur candidat au dernier moment.

Tableau 7. Le moment de la décision électorale en Wallonie selon le comportement qui serait adopté en cas de vote non obligatoire (2003) (% en ligne)

	DDC+tard	*DDC+tôt*	*DAC*
Iraient toujours voter	25	26	49
Iraient voter la plupart du temps	29	37	34
Iraient voter rarement	51	16	33
N'iraient jamais voter	39	20	41

En France, la contrainte de l'offre électorale s'exprime par l'action combinée de deux variables [1]. La première est l'enjeu institutionnel de l'élection : il place en règle générale l'élection présidentielle au-dessus de toutes les autres dans la mesure où, dans le système

« Un système consociatif exemplaire : la Belgique », *Revue internationale de politique comparée*, 4 (3), 1997, p. 601-623.

1. Jean Chiche, Élisabeth Dupoirier, Gérard Grunberg, « La participation dans tous ses états : 1986-1992 », dans Philippe Habert, Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote éclaté*, Paris, Presses de Sciences Po, 1992 (Chroniques électorales), p. 165-186.

politique français, c'est cette élection qui décide de la composition partisane de la majorité qui gouvernera durant la durée du mandat du président élu. Toutefois, lorsque la légitimité présidentielle est remise en jeu en cours de mandat par la tenue d'élections législatives, celles-ci peuvent revêtir une importance institutionnelle toute particulière en confirmant ou infirmant la légitimité du président antérieurement élu et en provoquant dans ce second cas une cohabitation [1]. L'effet de cette première variable peut être amplifié ou au contraire minoré selon le jeu de la seconde variable qui caractérise le contexte politique de la compétition électorale. Des élections présidentielles dans lesquelles les présidents sortants se représentent (cas de 1988 et 2002) minorent l'acuité politique de la compétition dont l'issue est considérée comme largement sans surprise. À l'opposé, le renouvellement des principaux *challengers* d'une élection présidentielle entretient l'animation de la compétition : ce fut le cas en 1995 et surtout en 2007, où aucun des deux principaux adversaires – Ségolène Royal pour le PS et Nicolas Sarkozy pour l'UMP – n'avait participé auparavant à une élection de ce type.

Si on classe les élections françaises non plus par ordre chronologique mais en fonction de la combinaison de ces deux variables, on note que les poids respectifs des décideurs de campagne (DDC) et des décideurs de précampagne (DAC) obéissent à des logiques qui combinent les effets des deux variables. C'est en 2007 – où les effets des variables institutionnelle et politique jouent de manière additive en faveur de l'intérêt de l'élection – que les décideurs de campagne (DDC+tôt et DDC+tard) sont les plus nombreux. À l'opposé, ces décideurs sont les moins nombreux – et de loin – en cas d'élections législatives *et* présidentielles à très faible acuité de la compétition politique. Dans le cas de l'élection présidentielle de 1988, les sondages indiquaient que les choix des électeurs en faveur de la réélection du président sortant François Mitterrand étaient faits de longue date. De même, les élections législatives de 2002 comme celles de 2007 se déroulant dans la foulée de l'élection présidentielle de mai ne sont que « des élections de confirmation » de la décision présidentielle du mois précédent (tableau 8).

Tableau 8. Le moment de la décision électorale en France selon la nature institutionnelle des élections et les contextes politiques dans lesquels elles se déroulent (% en ligne)

	DDC+tard	*DDC+tôt*	*DAC*	*NSP*
Élection présidentielle + compétition ouverte : 2007	22	27	51	–
Élection présidentielle + compétition ouverte : 1995	20	21	52	7
Élection présidentielle compétition fermée : 2002	21	21	56	2
Élections législatives + compétition ouverte : 1997	21	13	62	4
Élections législatives + compétition fermée : 2002	14	14	71	1
Élection présidentielle + compétition fermée : 1988	10	8	75	7

On entend par « compétition ouverte » les élections présidentielles où le président sortant ne se représente pas, et les élections législatives qui ne suivent pas immédiatement une élection présidentielle. Les autres cas sont considérés comme des « élections à compétition fermée ».

1. Avant la réforme de la durée du mandat présidentiel, désormais aligné sur la durée du mandat des représentants à l'Assemblée nationale (5 ans), le calendrier des élections présidentielles (tous les 7 ans) et législatives (tous les 5 ans) présentait des décalages fréquents. Depuis 2002, seule une dissolution de l'Assemblée nationale peut perturber le couplage des deux élections et la préséance de l'élection présidentielle sur les élections législatives.

UN MODÈLE EXPLICATIF DU MOMENT DE LA DÉCISION DE VOTE

Le « moteur théorique » de la question du moment de la décision électorale est d'abord lié à la relation entre l'identification partisane et l'intérêt pour la politique. Dans les études comparatives sur le niveau de la proximité partisane en Europe [1], la France et la Belgique sont plutôt à ranger dans les pays où le mouvement à la baisse de l'identification partisane n'est pas le plus prononcé (période 1975-1987). C'est surtout le cas de la Belgique, pour lequel l'évaluation repose sur les fréquences simples des électeurs qui se déclarent proches d'un parti en général [2]. Une mesure plus sophistiquée pour la période 1975-1996 confirme, pour ce pays, la stabilisation en volume de l'identification partisane (sans mesure de l'intensité), tandis que la France rentre, pour la même période et avec la même mesure, dans le schéma général de déclin de l'identification partisane décrit par Hermann Schmitt. Une étude française récente, mesurant la prégnance de l'identification partisane en période électorale, confirme la baisse de cette identification sur la période 1988-2007 [3].

C'est l'hypothèse du rôle central joué par l'identification partisane et l'intérêt pour la politique dans le moment de la décision de vote que l'on veut tester sur la période récente, en même temps que le rôle de variables sociodémographiques qui, on l'a vu dans la première partie, font l'objet de conclusions divergentes dans les études nord-américaines. On retiendra l'âge et le niveau d'éducation, qui s'imposent en fonction des considérations théoriques et des résultats empiriques de l'école américaine du désalignement. De l'étude canadienne [4] portant sur une élection sans relief particulier (1997), on retiendra les rôles joués par le genre et l'âge, en ajoutant le genre au modèle. Reste la question de la position sociale. Les études américaines ont constaté que dans des élections « normales » – dans lesquelles le système bipartisan joue sans perturbation – le public se décidant le plus tard était socialement moins favorisé que celui qui prend sa décision plus tôt. Mais cette différence s'estompait lorsque l'élection était moins conventionnelle, perturbée par une tierce candidature qui maintenait jusqu'au dernier moment l'intérêt pour la campagne des DDC+tôt au profil socioprofessionnel plus favorisé. Pour tester cela, nous adjoindrons une variable de classe sociale aux précédentes [5].

Au total, cette étude prendra en compte dans le modèle comme variables d'attitude l'identification partisane et l'intérêt pour la politique, et comme variables

1. H. Schmitt, « On Party Attachment... », cité ; R. J. Dalton, Martin P. Wattenberg (eds), *Parties without Partisans*..., *op. cit.* ; R. J. Dalton, « The Decline of Party Identification », dans R. J. Dalton, M. P. Wattenberg (eds), *ibid*., p. 19-36.

2. H. Schmitt, « On Party Attachment... », cité, p. 126 et 128.

3. Voir sur ce sujet Élisabeth Dupoirier, « Le parti socialiste et la gauche : l'implacable spirale de l'échec », dans Pascal Perrineau (dir.), *Le vote de rupture. Les élections présidentielle et législatives de avril-juin 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 143-172. Les résultats de cette étude montrent une amplification du déclin de l'identification partisane en France par rapport à celui pointé dans les études de Schmitt et Dalton. On fait l'hypothèse que ces variations tiennent au moins en partie aux différences de contextes politiques dans lesquels est réalisé le recueil de l'identification partisane : dans des moments « froids » lorsqu'il s'agit des enquêtes régulières et semestrielles de l'Eurobaromètre sur lesquelles s'appuie Hermann Schmitt ; dans des moments « chauds » lorsqu'il s'agit des enquêtes post-électorales du Cevipof suivant immédiatement des élections présidentielles ou législatives.

4. P. Fournier, R. Nadeau, A. Blais, É. Gigendil, N. Nevitte, « Time of... », art. cité.

5. En Wallonie, il s'agit d'une variable d'appartenance de classe subjective établie à partir de l'auto-positionnement de l'électeur sur une échelle de position sociale. En France, il s'agit d'une variable obtenue par le codage en groupes socioprofessionnels par l'enquêteur de la déclaration la plus précise possible par l'enquêté de sa profession.

sociodémographiques l'âge, le niveau d'éducation, le genre, ainsi que la classe sociale. Pour tenir compte de l'importante observation des médialogues qui distinguent deux périodes de campagne correspondant à deux types de décideurs, on distinguera les DDC+tôt intéressés par la politique (et donc réputés réceptifs aux messages de campagne) des DDC+tard qui le seraient moins. On renonce ainsi à considérer la période de la campagne comme un tout, ou même à mesurer le moment de la décision de manière ordinale, pour tester sur les enquêtes des deux pays l'hypothèse de l'hétérogénéité des deux périodes de campagne.

Nous avons fait appel à une technique de régression logistique multinomiale (RLM) qui considère comme variable dépendante les périodes du choix électoral de manière purement nominale pour éviter le biais qui vient d'être décrit. Cette approche a en plus l'avantage de permettre, grâce à l'utilisation d'*« odds ratio »*, des comparaisons qui ne tiennent pas compte des différences d'effectifs entre les cas analysés et qui se fondent uniquement sur les relations entre les items, c'est-à-dire sur le seul contenu interne des tableaux croisés [1]. La RLM permet ainsi d'étudier la relation probabiliste entre chaque catégorie des variables indépendantes et chaque catégorie de la variable dépendante, sauf pour une catégorie par variable, appelée « catégorie de référence ». Dans le cadre de cette analyse, la catégorie de référence pour la variable dépendante est la décision « avant le début de la campagne » (DAC). Le modèle testé comprend toutes ces variables sans effets d'interaction [2]. Les codifications des variables ont été adaptées aux besoins de la comparaison entre enquêtes wallonnes et enquêtes françaises, et sont décrites dans le tableau 9, où figurent également les catégories de référence des variables indépendantes.

Tableau 9. Les variables retenues dans l'analyse et leurs codifications pour la comparaison

Variables	Wallonie	France
Genre	femme, *homme*	femme, *homme*
Âge	18-24, 25-34, 35-44, 45-54, 55-64, *65 et plus*	18-24, 25-34, 35-44, 45-54, 55-64, *65 et plus*
Éducation	Primaire, secondaire inférieur, secondaire supérieur, supérieur, *universitaire*	primaire, primaire supérieur, bac, bac+2, *supérieur*
Classe	Classe inférieure, classe moyenne, *classe supérieure*	Classe populaire, classe moyenne, *classe supérieure*
Identification partisane	Identifié, *non identifié*	Très et assez identifié, *peu et pas du tout identifié*
Intérêt pour la politique	Très intéressé, assez intéressé, un peu intéressé, peu intéressé, *pas du tout intéressé*	très intéressé, assez intéressé, peu intéressé, *pas du tout intéressé*

La catégorie en italique est celle de référence.

1. Ce qui améliore la qualité de la comparaison. Voir Bruno Cautrès, « Modèles log-linéaires et analyse comparative des données d'enquête », *Revue internationale de politique comparée*, 4 (1), 1997, p. 71-113.

2. Idéalement, les catégories de la variable dépendante devraient avoir des fréquences proches, ce qui est plus le cas en Wallonie qu'en France.

Les analyses porteront sur les quatre élections dont on rappelle qu'elles ont été choisies en raison de leurs caractéristiques très « typées », comme élections disputées ou à l'opposé comme élections démobilisatrices (cf. *infra*).

Le tableau 10 présente les résultats des RLM en se limitant aux coefficients de régression assortis de leur degré de signification statistique. Toutes ces configurations obéissent au critère de *« goodness of fit »*. Pour l'obtenir dans l'analyse de l'enquête de 2002 en France, nous avons dû oter du modèle les variables de genre et d'éducation.

Avec cette désignation des catégories de référence et selon les théories de la baisse de l'identification partisane et de la mobilisation cognitive, la RLM devrait faire apparaître pour les DDC+tôt des effets positifs en ce qui concerne les jeunes, les femmes, l'identification à un parti et le niveau supérieur d'intérêt pour la politique. En revanche, on attend des effets négatifs en ce qui concerne le plus bas degré d'éducation et les classes inférieures.

Si aucune relation n'apparaissait entre catégories de variables indépendantes et dépendantes, on se retrouverait devant une « hypothèse nulle » de l'indifférenciation des publics relativement aux trois périodes retenues de la prise de décision électorale. Ce n'est manifestement pas le cas. Pour faire mieux apparaître les relations entre les quatre analyses, les catégories significatives ont été extraites et regroupées dans l'ordre d'importance de leurs coefficients (tableau 11). Chaque catégorie est affectée de son signe pour rappeler son effet positif ou négatif sur les catégories DDC+tôt et DDC+tard.

Tout d'abord, les variables utilisées ne mettent en évidence aucune ressemblance particulière entre les élections « calmes » de chaque pays (2002 en France et 2003 en Wallonie), de même qu'entre les élections « agitées » (1997 en France et 1999 en Wallonie).

Mais plusieurs similitudes peuvent être observées pour toutes les élections dans les deux pays. En premier lieu, deux types de variables explicatives se singularisent dans tous les cas : l'âge et l'identification partisane. Plus on est jeune, plus on se décide durant la campagne et le plus souvent, l'effet est plus fort pour la décision tardive. Dans l'élection française de 1997, l'effet de la variable âge est quasiment linéaire (voir la diminution régulière de l'importance des coefficients à mesure que l'âge augmente) pour toutes les catégories par rapport aux 65 ans et plus, qui sont la catégorie de référence. Cet effet se retrouve pour les deux périodes de la décision : durant la campagne et au dernier moment ! Quant à l'identification partisane, la similitude est parfaite : dans les quatre cas étudiés, la décision durant la campagne est associée à l'absence d'identification partisane et, comme pour l'âge, encore plus fortement en cas de décision tardive, ici dans tous les cas. On retrouve ainsi, en ce qui concerne l'identification partisane et l'âge, des résultats semblables à ceux de l'étude canadienne précitée. La position sociale n'intervient jamais.

Mais il est capital de vérifier le rôle de l'intérêt pour la politique et accessoirement celui du niveau d'éducation pour savoir si ce public – le plus souvent jeune et non identifié à un parti – est un public plus rationnel, plus mobilisé cognitivement que celui qui a décidé de son vote avant la campagne électorale.

En France, dans le cas des élections de 1997, élections législatives disputées, le fait d'être très ou assez intéressé par la politique diminue la probabilité de voter tardivement. Il en va de même pour le niveau d'éducation : le fait d'avoir obtenu un Bac+2 influe négativement sur la décision tardive. Mais en 2002, l'intérêt pour la politique n'intervient pour aucune des deux catégories de décideurs de campagne (tôt ou tard). Dans le seul cas, celui de 1997, où l'intérêt et l'éducation interviennent, c'est dans le sens opposé à celui des hypothèses de l'école du désalignement, c'est-à-dire pour ne pas influer positivement sur les décideurs de campagne, quelle que soit leur catégorie d'appartenance

Tableau 10. Résultats des régressions logistiques multinomiales pour les quatre cas d'élections considérés

	France 1997		*Wallonie 1999*		*France 2002*		*Wallonie 2003*	
	DDC+tard	*DDC+tôt*	*DDC+tard*	*DDC+tôt*	*DDC+tard*	*DDC+tôt*	*DDC+tard*	*DDC+tôt*
Femme	0.336***	0,183	0,147	0,050	–	–	0,382	0,511*
Homme	0	0	0	0	–	–	0	0
18-24 ans	1,249***	0,999***	1,623***	0,766**	1,455***	1,464***	1,480***	0,932*
25-34 ans	1,098***	0,828***	0,867**	0,167	1,274***	0,394	0,779*	0,935*
35-44 ans	1,008***	0,499**	0,741**	0,177	0,728**	0,655**	0,160	0,438
45-54 ans	0,674***	0,478**	0,497	-0,013	0,538	0,312	0,184	0,220
55-64	0,447*	0,055	0,732**	0,412	-0,006	0,048	0,319	0,675*
65 et plus	0	0	0	0	0	0	0	0
Primaire	– 0,244	0,15	– 0,338	– 0,829*	–	–	0,705	0,123
Second inf.et Sup.	– 0,348	– 0,092	– 0,198	– 0,567*	–	–	– 0,047	– 0,183
Second. Sup./Bac	– 0,301	– 0,193	– 0,317	– 0,162	–	–	-0,059	-0,153
Sup/Bac+2	– 0,467*	– 0,148	– 0,119	– 0,078	–	–	0,325	-0,124
Univ./Sup.	0	0	0	0	–	–	0	0
Classe inf./populaire	0,287	– 0,119	0,094	0,227	0,703	– 0,287	– 0,678	– 0,356
Classe moyenne	0,094	0,220	0,617	0,251	0,470	– 0,259	– 0,528	– 0,200
Classe supérieure	0	0	0	0	0	0	0	0
Identifié/Très et assez identifié	– 1,269***	0,565***	– 1,159***	– 0,719***	– 1,118***	– 0,387*	– 1,474***	– 0,680**
Non-identifié/peu ou pas du tout id.	0	0	0	0	0	0	0	0
Très intéressé	– 0,502*	– 0,426	– 0,916	0,034	– 0,602	– 0,206	– 1,967	0,686
Assez intéressé	– 0,458**	– 0,099	– 0,321	– 0,041	– 0,147	– 0,399	– 0,796*	0,950**
Un peu intéressé	*a*	*a*	0,347	0,490*	*a*	*a*	0,122	1,190***
Peu intéressé	– 0,94	0,081	0,114	0,469*	0,180	– 0,029	0,379	0,994**
Pas du tout intéressé	0	0	0	0	0	0	0	0

*** = < 0,001, ** < 0,01, * < 0,05.

a : cette catégorie n'existe pas dans la codification française.

Les variables considérées comme catégorie de référence sont notées « 0 ». La mention « – » signifie que la variable n'a pas été prise en considération dans le modèle pour assurer sa *« goodness of fit »*.

Les résultats doivent être lus comme suit, en prenant l'exemple de la première ligne : « par rapport à ceux qui se décident avant le début de la campagne, être une femme influence positivement le fait de se décider dans les derniers moments (DDC+tard) par un facteur de + 0.336 (coefficient de la régression logistique), les autres variables du modèle étant tenues constantes ». Le fait d'être une femme diminuerait cette probabilité de décision tardive si le signe du coefficient était négatif.

Tableau 11. Les principales catégories de variables influant sur le moment de la décision électorale dans les 4 cas considérés

France 1997 : DDC+tard	Wallonie 1999 : DDC+tard	France 2002 : DDC+tard	Wallonie 2003 : DDC+tard		France 1997 : DDC+tôt	Wallonie 1999 : DDC+tôt	France 2002 : DDC+tôt	Wallonie 2003 : DDC+tôt
– Très et assez identifié	+ 18-24	+ 18-24	+ 18-24		+ 18-24	– Primaire	+ 18-24	+ Un peu intéressé
+ 18-24 ans	– Identifié	+ 25-34	– Identifié		+ 25-34	+ 18-24	+ 35-44	+ Peu intéressé
+ 25-34 ans	+ 25-34	– Très et assez identifié	– Assez intéressé		– Très et assez identifié	– Identifié	– Très et assez identifié	+ Assez intéressé
+ 35-44 ans	+ 35-44	+ 35-44	+ 25-34		+ 35-44	– Sec. inférieur		+ 25-34
+ 45-54 ans	+ 55-64				+ 45-54	+ un peu intéressé		+ 18-24
– Très intéressé	+ 45-54					+ peu intéressé		– Identifié
– Bac+2								+ 55-64
– Assez intéressé								+ Femme
+ 55-64 ans								
+ Femme								

(DDC+tôt ou DDC+tard). On en conclut que les logiques mises en évidence dans les cas nord-américains conviennent mal au cas français.

En Wallonie, les résultats de la RLM montrent que les hypothèses de l'école du désalignement s'appliquent mieux, tout en montrant des limites. En 1999, l'intérêt pour la politique intervient pour la décision tôt, du moins si on prend en compte les catégories « un peu » et « peu » de l'échelle d'intérêt (qui, quoique d'intensité faible, marquent néanmoins plus d'intérêt politique que la catégorie « pas du tout intéressé »). Toujours en 1999, déclarer un niveau d'éducation primaire ou secondaire inférieur dissuade d'arrêter tôt sa décision. Ces deux résultats vont bien dans le sens attendu et nous y voyons une relation avec les caractéristiques de l'élection de 1999 et le contexte dans lequel elle s'est déroulée. Le caractère animé de ce dernier, l'importance prise par les questions – post-matérialistes – de valeurs et d'environnement dans la campagne électorale ont certainement eu un impact sur le moment de la décision électorale favorable à une décision de campagne.

De même en 2003, le fait d'être « assez intéressé » par la politique a un effet négatif sur la décision tardive, comme c'est le cas en France pour l'élection de 1997. En revanche, les trois catégories centrales (« assez intéressé », « un peu intéressé », « peu intéressé ») de l'échelle d'intérêt belge en 5 positions ont toutes trois un effet positif sur la décision tôt dans la campagne.

En définitive, en Wallonie, le modèle nord-américain fonctionne si on s'intéresse à la seule catégorie des décideurs tôt dans la campagne (DDC+tôt) et à condition d'accepter que l'implication personnelle de ces électeurs soit validée par des déclarations positives mais « molles » d'intérêt pour la politique. En effet, la réponse « très intéressée » n'intervient jamais.

Ajoutons pour finir que le genre ne joue un rôle que secondairement dans deux cas sur quatre seulement et, quoique relevant de la catégorie des décideurs de campagne, il y intervient de manière contradictoire selon les pays : être une femme augmente la probabilité de se décider tard en France (1997) et tôt en Wallonie (2003).

En définitive, quatre conclusions sont suggérées. La première est évidente : le vote tardif est surtout lié au déficit d'identification partisane et à l'âge des électeurs ou électrices. N'ayant pas rassemblé ici des données comparatives qui permettraient d'analyser des cohortes sur le long terme dans les deux pays, nous ne pouvons trancher ici la question classique de l'effet du cycle de vie ou de l'effet générationnel. Deuxièmement, la thèse de l'existence d'un public sophistiqué – haut niveau d'éducation et fort intérêt pour la politique – qui déciderait de son vote dans la campagne n'est que partiellement validée par cette étude : dans les cas belges uniquement, pour la décision tôt dans la campagne et à condition d'accepter que les plus intéressés par la politique n'interviennent pas dans l'analyse. Toutefois, ces résultats, même s'ils sont à prendre avec précaution, confirmeraient bien la thèse des spécialistes des médias qui recommandent de distinguer les décideurs de début et de fin de campagne. Troisièmement, il y a un effet partiel de genre. Enfin, la variable de classe n'intervient jamais.

Sur un plan comparatif, on peut réaménager le tableau 11 en privilégiant les deux formes de décisions durant la campagne pour en retirer un modèle qui ne reprend que les variables avec des résultats significatifs à la fois en France et en Wallonie (tableau 12).

Comme on le voit, ce modèle retient surtout, toutes choses égales par ailleurs, l'influence des variables d'âge et d'intensité de l'identification partisane comme explicatives de la décision de vote en cours de campagne, que cette décision intervienne tardivement ou non et qu'il s'agisse de la France ou de la Wallonie.

Interviennent ensuite, mais pour certains de nos quatre cas seulement, l'intérêt pour la politique, le niveau d'éducation et le genre. Plus précisément, l'intérêt pour la politique (plutôt faible ou moyen) favorise la décision précoce dans les deux cas wallons et ne favorise pas la décision tardive dans un cas en France ; un niveau d'éducation faible ne favorise pas la décision tôt en Wallonie pour un seul cas, alors qu'un niveau élevé ne va pas de pair avec la décision tardive en France, également dans un seul cas ; le fait d'être une femme, enfin, incline à se décider tard dans un cas wallon et un cas français.

Tableau 12. Modèle issu de l'analyse comparative

	DDC +tôt	*DDC +tôt*	*DDC +tard*	*DDC +tard*
	France	Wallonie	France	Wallonie
Âge < 65 ans et + (relation quasi linéaire : + jeune, +DDC)	+2	+2	+2	+2
Identification partisane Non identifié/peu ou pas du tout identifié	+2	+2	+2	+2
Intérêt pour la politique Très et/ou assez intéressé ..... Un peu/peu et/ou assez intéressé	.....	.....	– 1 	– 1 .....
Niveau d'éducation Bac+2 ..... Primaire et secondaire inférieur	.....	..... – 1	– 1	.....
Genre Femme			+1	+1

« 2 » signifie que cette variable est présente significativement dans les deux élections du pays considéré ;
« 1 » signifie qu'elle n'est présente que pour une seule élection.
« + » renvoie à une relation en sens positif et « - » en sens négatif.

IMPLICATIONS POLITIQUES DE L'ALLONGEMENT DE LA DÉCISION ÉLECTORALE

Une première implication de ce qui précède se situe dans la relation entre électeurs et médias. Selon notre modèle, les DDC devraient se révéler plus attentifs aux médias que les autres électeurs. En Wallonie, on peut tester la relation entre le degré d'attention aux médias en général et le moment de la décision. L'hypothèse est que l'intensité de cette attention devrait être liée à l'intérêt pour la politique et serait en conséquence la moins forte pour les DDC+tard et la plus forte pour les DDC+tôt. L'hypothèse n'est en fait qu'à moitié vérifiée (tableau 13). L'attention aux médias est bien la moins forte pour

les décideurs tardifs (32 %), mais elle est aussi forte pour les DAC que pour les DDC+tôt (66 %).

Tableau 13. L'influence de l'attention aux médias sur le moment de la décision électorale en Wallonie en 2003 (% en ligne)

Attention aux médias	*Toujours/souvent*	*De temps en temps*	*Rarement/jamais*
DDC+tard	39	28	32
DDC+tôt	66	19	15
DAC	66	17	16

Dans le cas français (tableau 14), l'exploration menée sur la base des résultats de l'enquête post-présidentielle de 2007 donne des éléments peu différents de ceux obtenus en Wallonie. Ce sont bien parmi les décideurs de campagne tardifs (DDC+tard) que se trouve la plus forte proportion d'électeurs peu attentifs aux médias (51 %, au lieu d'un tiers pour les autres catégories d'électeurs). Mais l'attention quotidienne ou presque portée à la campagne électorale est plus fréquente parmi les décideurs d'avant la campagne (DAC 67 %, dont 33 % déclarant suivre la campagne tous les jours) que parmi les décideurs tôt dans la campagne (DDC+tôt 65 %, dont 23 % seulement déclarent une attention quotidienne), comme le voudrait le modèle.

Tableau 14. L'influence de l'attention aux médias sur le moment de la décision électorale en France en 2007 (% en ligne)

Attention aux médias	*Tous les jours*	*Presque tous les jours*	*De temps en temps/jamais*
DDC+tard	16	33	51
DDC+tôt	23	42	35
DAC	33	34	33

Ces résultats pourraient inciter les médias à diversifier leurs messages de campagne en fonction des temporalités de la décision électorale. Les décideurs de début de campagne (DDC+tôt) plus intéressés par les élections seraient plus sensibles à des messages portant sur de fond, alors que les DDC+tard, moins impliqués, seraient plus sensibles à des messages de forme, de type publicitaire. Il n'existe pas, malheureusement, de données pour tester cette hypothèse en Wallonie. Mais on peut considérer qu'en France, en 2007, le débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle entre S. Royal et N. Sarkozy a d'une certaine manière joué un rôle de « politique spectacle » plus proche d'un message de forme que de fond, dans la mesure où il n'a rien appris aux électeurs qu'ils n'aient déjà entendu à plusieurs reprises au cours des campagnes de premier ou de second tour. Les résultats de l'enquête post-présidentielle du Cevipof montrent clairement que l'influence de cet échange a été plus importante sur les indécis au moment du débat – qui correspondent à notre catégorie des décideurs tardifs – que sur les électeurs qui avaient pris leur décision en amont et qui ont été peu nombreux à changer d'avis à l'issue du débat, quel que soit le jugement qu'ils aient porté par ailleurs sur la qualité de la prestation de chaque débateur.

Une seconde implication serait que les décideurs de campagne ne soient pas un public aussi fidèle que les décideurs de précampagne. Le tableau 15 confirme l'hypothèse pour la Wallonie.

Tableau 15. La relation entre la fidélité dans le vote et le moment de la décision en Wallonie en 2003 (% en ligne)

Fidélité dans le vote	*Toujours*	*Principalement*	*Jamais*
DDC+tard	33	30	37
DDC+tôt	33	29,5	37,5
DAC	60	20	20

On remarquera que les DDC+tôt sont le plus souvent des « intéressés infidèles », cible idéale pour la propagande de la campagne.

On pourrait aussi concevoir comme troisième implication que les électeurs qui se décident durant la campagne soient plus fréquemment attirés par des partis *« outsiders »* – par rapport aux partis traditionnels – qui ont besoin de la phase de campagne pour faire connaître leurs propositions. En Wallonie, cette hypothèse se vérifie en 2003 : c'est l'électorat qui se décide tôt durant la campagne qui s'identifie le moins souvent à l'un des partis traditionnels belges et est attiré le plus souvent par les partis non traditionnels, en l'occurrence, le principal d'entre eux en 2003, le parti Ecolo (tableau 16).

Tableau 16. La relation entre l'identification aux partis traditionnels ou non traditionnels et le moment de la décision en Wallonie en 2003 (% en ligne)

	Partis traditionnels	*Autres partis*
DDC+tard	87	13
DDC+tôt	78,5	21,5
DAC	85	15

Une relation un peu différente s'établit en France en 2007, puisque l'identification à un parti non traditionnel est surtout le fait des décideurs les plus tardifs (49 % de la catégorie des DDC+tard), alors que les deux tiers des électeurs qui se décident avant la campagne ou tôt dans la campagne sont en majorité proches d'un des partis traditionnels.

Toujours en ce qui concerne le cas français, se vérifie l'hypothèse selon laquelle le détachement à l'égard d'un clivage idéologique structurant – comme le clivage gauche-droite – est le préalable nécessaire pour que la campagne électorale prenne de l'influence sur la décision de vote. En 2007, ce sont les électeurs qui ne sont proches « ni de la gauche ni de la droite » qui dominent parmi les décideurs tardifs (40 %). À l'opposé, les électeurs qui se décident avant la campagne sont surtout ceux qui se déclarent de gauche (32 %) et de droite (41 %). Et les électeurs centristes forment avec ceux de la droite les principaux bataillons des électeurs se décidant durant la campagne (27 % chacun). En 2002, la même relation privilégiée se vérifiait entre décideurs d'avant la campagne et électeurs attachés à la gauche (42 %) ou à la droite (32 %), comme le montre le tableau 17.

Tableau 17. Relation entre autopositionement idéologique et moment de la décision électorale en France en 2002 (% en ligne)

	EXG	*Gauche*	*Centre*	*Droite*	*EXD*
DDC+tard	5	36	35	21	3
DDC+tôt	4	35	32,5	26	2,5
DAC	3	41	21	31,5	3,5

**

On l'a vu dans la première partie de l'article, le « moteur théorique » de la question du moment de la décision électorale est d'abord lié à la relation entre l'identification partisane et l'intérêt pour la politique. La conception traditionnelle américaine distinguait un public ayant pris sa décision avant la campagne, formé d'électeurs identifiés à un parti et intéressés par la politique, d'un public se décidant durant la campagne, formé des électeurs les moins identifiés à un parti et les moins intéressés par la politique. L'école américaine du désalignement partisan et de la mobilisation cognitive considère que cette image est celle du passé et que la baisse généralisée de l'identification partisane aux USA et en Europe entraîne la constitution d'un nouveau public plus concerné par la campagne, qui se caractérise à la fois par un déficit d'identification partisane et un intérêt soutenu pour la politique.

Notre exploration par l'analyse comparée des relations entre le moment de la décision électorale et les conditions individuelles et contextuelles dans lesquelles se décident les comportements électoraux en Wallonie et en France ne confirme que partiellement les conclusions ci-dessus, inspirées de l'école du choix rationnel. L'électeur de plus en plus éduqué, de plus en plus détaché des partis mais avec un degré élevé d'intérêt politique, décidant de son vote aux vues du contenu de chaque campagne électorale existe certes, mais ne représente selon nos résultats qu'une faible minorité de l'électorat de chaque pays.

Si l'on trouve bien de plus en plus d'électeurs prenant leur décision durant la campagne et s'il s'agit bien d'électeurs faiblement identifiés à un parti, force est de reconnaître dans le cas français que leur degré de sophistication politique est particulièrement faible parmi ceux qui se décident dans les derniers moments avant le jour du scrutin. Quant à ceux qui se décident plus tôt dans la campagne, nos résultats ne confortent le modèle de l'école du désalignement partisan et de la mobilisation cognitive que dans le cas belge et à condition de ne pas faire de la forte intensité de l'intérêt pour la politique une condition incontournable du modèle. Mais à ces réserves près, il est vrai que nos résultats identifient un public avec un certain degré d'intérêt politique, qui se révèle une « cible » sensible à des messages de campagne comprenant un minimum de contenu politique.

Notre étude confirme en revanche plus nettement le bien fondé des recommandations des experts de la communication politique concernant l'intérêt de distinguer plusieurs périodes inégalement propices à la formation de la décision de vote raisonnée au sein d'une campagne électorale. Nos conclusions rejoignent les leurs : les profils sociopolitiques des décideurs tardifs ne correspondent quasiment jamais aux réquisits du modèle de l'électeur rationnel qu'illustrent peu ou prou les profils des électeurs qui forment leur décision en début de campagne. Les résultats français et wallons concordent largement sur ce point, indépendamment des différences de contextes institutionnels dans lesquels ils sont produits. Ils sont suffisamment encourageants pour souhaiter que soient entreprises des études

comparatives plus ambitieuses en nombre de cas pris en compte et en déploiement de variables explicatives. En effet, il semble que, jusqu'à une date récente, cette question du moment de la décision électorale n'ait fait l'objet en Europe que d'un intérêt très secondaire, exception faite d'études confidentielles et orientées vers le *marketing* électoral.

Elisabeth Dupoirier est directrice de recherche au Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof). Dans le domaine de l'étude des élections, elle a notamment publié : « L'électorat présidentiel de Ségolène Royal », *Revue française de science politique*, 57 (3-4), juin-août 2007, p. 475-487 ; « Le vote en faveur de Ségolène Royal et des socialistes : de la présidentielle aux législatives », *Revue politique et parlementaire*, 1044, juillet-septembre 2007, p. 1-15 ; « Le parti socialiste et la gauche : l'implacable spirale de l'échec », dans Pascal Perrineau (dir.), *Le vote de rupture : les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008 (Chroniques électorales), p. 145-174. Ses travaux de recherche portent sur la sociologie électorale comparée, l'opinion publique et la territorialisation des phénomènes politiques et sociaux dans les pays membres de l'Union européenne (<elisabeth.dupoirier@sciences-po.fr>).

André-Paul Frognier est professeur de science politique à l'Université catholique de Louvain (Belgique), où il est actuellement président de l'Institut des sciences politiques Louvain-Europe. Son principal centre d'intérêt est la politique comparée des pays occidentaux. Ses analyses comparatives ont d'abord porté sur les mécanismes de décision des gouvernements européens, puis il a abordé le thème des identités politiques et territoriales, dans la foulée de sa collaboration avec Sophie Duchesne au projet *Belief in Government* et dans le cadre d'analyses comparatives des identités régionales entre la France et la Belgique, en collaboration avec Élisabeth Dupoirier et l'Observatoire interrégional du politique (OIP). Par ailleurs, il a publié plusieurs ouvrages sur les élections en Belgique, où il est le responsable des enquêtes post-électorales dans la partie francophone du pays, et sur des thématiques plus générales comme l'échange politique et la légitimité (<andre-paul.frognier@uclouvain.be>).

RÉSUMÉ/ABSTRACT

LES TEMPORALITES DE LA DÉCISION ÉLECTORALE. APPROCHE COMPARÉE DE LA FRANCE ET DE LA BELGIQUE (WALLONIE)

Le but de cet article est d'étudier de manière comparative le moment de la décision électorale, à partir des enquêtes menées en Belgique et en France au cours des dernières décennies. Les cas belges et français étant très différents, tant par le régime politique que par la règle électorale, la mise en évidence de tendances communes éventuelles permet de donner à cette comparaison une validité qui dépasse les cas d'espèce. L'approche s'inspire des hypothèses actuelles sur le comportement électoral, en provenance surtout des États-Unis. Dans le prolongement des théories de l'électeur rationnel, ces nouvelles théories prévoient un nombre de décideurs durant les campagnes électorales de plus en plus importants, de plus en plus « sophistiqués » et de moins en moins liés à une identification partisane. L'analyse empirique montre qu'il conviendrait en fait de distinguer trois groupes d'électeurs : ceux qui se sont décidés avant la campagne, ceux qui se décident tôt dans celle-ci et ceux qui se décident au dernier moment. Seul le groupe du milieu présente un profil et un comportement de type rationnel.

WHEN VOTERS MAKE UP THEIR MINDS : A COMPARISON OF ELECTIONS IN FRANCE AND BELGIUM (WALLONIA)

The object of this article is to compare temporal aspects of voter decisions based on surveys carried out in southern Belgium and France over the past few decades. Given the marked disparities between the Belgian and French elections in terms of both political system and voting rules, any common trends discernible between the two would lend the comparison a validity extending beyond the specific cases under scrutiny. Our approach is inspired by current hypotheses, chiefly from the United States, concerning voting patterns. Elaborating on theories of the rational voter, these new hypotheses predict that during electoral campaigns there will an ever-growing contingent of voters who are more and more "sophisticated" and less and less bound by partisan sympathies. An empirical analysis shows that the electorate can be broken down into three main segments : voters who made up their minds before the campaign, those who decide early on in the campaign, and those who make up their minds at the last moment. Only the middle group exhibits a rational-type profile and behaviour.

ANNEXES

1. RECODAGE DES VARIABLES DÉPENDANTES POUR LA COMPARAISON

Enquête belge 1968	Enquête belge 1978	Enquêtes belges Depuis 1991	Enquête française 1958	Enquêtes françaises depuis 1988
1) Juste avant d'aller voter	1) Le jour du vote	1) Le jour du vote	1) Le jour du vote	1) Au dernier moment
Total DDC+tard : 1)				Total DDC+tard : 1)
2) Pendant la campagne	2) Peu de jours avant	2) Peu de jours avant	2) Fin de la campagne	2) Pendant la campagne
	Total DDC+tard : 1)+2)	Total DDC+tard : 1)+2)	Total DDC+tard : 1)+2)	
	3) Environ Une semaine	3) Quelques semaines avant	3) Pendant la campagne	
	4) Environ un mois	4) Au début de la campagne	4) Début de la campagne	
Total DDC+tôt : 2)	Total DDC+tôt : 3)+4)	Total DDC+tôt : 3)+4)	Total DDC+tôt : 3)+4)	Total DDC+tôt : 2)
Total DDC : 1)+2)	Total DDC : 1)+2)+3) +4)	Total DDC : 1)+2)+3)+4)	Total DDC : 1)+2)+3)+4)	Total DDC : 1)+2)
			5) Dès candidats connus	
			6) Avant l'ouverture de la campagne	
3) Longtemps à l'avance	5) Plus longtemps avant	5) Plus longtemps avant		3) Longtemps à l'avance
Total DAC : 3)	Total DAC : 5)	Total DAC : 5)	Total DAC : 5)+6)	Total DAC : 3)

2A. LES MESURES DU MOMENT DE LA DÉCISION DU VOTE EN WALLONIE 1968-2003 (% EN COLONNE)

	1968	*1978*	*1991*	*1995*	*1999*	*2003*	*2007*
Le jour du vote	11 (juste avant de voter)	11	11	11	5	12	9
Peu de jours avant	10 (pendant la campagne)	8	21	15	13	20	15
Environ 1 semaine		5					
Quelques semaines avant			15	15	13	17	17,5
Environ 1 mois		8					
Démission gvt/début camp. électorale			3	2	13	7	12
Total Campagne sauf jour du vote	10	21	39	32	39	44	44,5
Total Campagne (DDC)	21	32	50	43	44	56	53,5
Longtemps avant (DAC)	75	55	50	53	55	41	43,5
NSP	4	13	–	4	1	3	3

2B. LES MESURES DU MOMENT DE LA DÉCISION DU VOTE EN FRANCE 1958-2002

	L 1958	*P 1988*	*P 1995*	*L 1997*	*R 2005*	*P 2002*	*L 2002*	*P 2007*	*Moyenne 1995-2002*
Au dernier moment DDC+tard	8 ???	10	20	21.	21	21	14	22	19
Pendant la campagne DDC+tôt	42 ???	8	21	13.	23	21	14	27	18
DDC	50	18	41	34	44	42	28	49	37
Longtemps Avant DAC	42	75	52	62	56	56	71	51	60
NSP	8	7	7	4	–	2	1	–	3
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %